

Nouvelles structures chez Swisstransplant

Franz F. Immer et le Comité National du Don d'Organes*

Contexte

Le Comité National du Don d'Organes (CNDO) a été créé au sein de Swisstransplant avec le soutien de la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de la Santé (CDS). Ce comité a pour but de promouvoir le don d'organes et de tissus en Suisse et de coordonner les réseaux et relations publiques au niveau national. Le CNDO est constitué des principaux partenaires impliqués dans le domaine du don d'organes: les responsables des réseaux régionaux des soins intensifs, un représentant de la Société Suisse de Médecine Intensive (SSMI), la responsable de la formation à Swisstransplant et la représentante des coordinateurs locaux de don.

Les activités liées au don d'organes et de tissus, précédemment conduites par la Fondation Suisse pour le Don d'Organes (FSOD) et la Société Suisse de Médecine Intensive, sont maintenant réunies au sein du CNDO.

Les réseaux régionaux regroupent plusieurs unités de soins intensifs, afin d'assurer les étapes principales du don, en particulier l'identification et la prise en charge complète des donneurs et de leurs proches.

Avec l'entrée en vigueur de la loi sur la transplantation le 1.7.2007, les Cantons ont été chargés d'organiser et de coordonner les activités liées à la médecine de transplantation. Ils sont notamment responsables de nommer une personne de référence pour veiller à l'identification et la prise en charge des donneurs potentiels et de leurs familles dans chaque hôpital avec des soins intensifs. De plus, la formation des spécialistes est également du ressort des Cantons (cf. art. 56 de la loi sur la transplantation).

L'article 45 de l'ordonnance sur la transplantation impose aux Cantons de veiller à ce que les hôpitaux dotés d'un service de soins intensifs garantissent l'iden-

tification et la prise en charge des donneurs d'organes, de tissus, ou de cellules, 24 h sur 24. En outre, le diagnostic de la mort, basé sur les directives de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) doit être effectué. Cet article mentionne également la nécessité de développer une procédure pour la demande de don aux proches.

Le CNDO coordonne une grande partie de ces tâches et contribue à établir des liens entre les hôpitaux et les réseaux (fig. 1).

Nombre de donneurs détectés en Suisse

Ces mesures deviennent une urgence. Avec seulement 90 donneurs décédés en 2008, correspondant à 11,8 donneurs par million d'habitants, la Suisse est toujours en dernière place en Europe. La Suisse doit améliorer ses chiffres pour atteindre à moyen terme le niveau de ses pays voisins. Le CNDO et ses experts vont conduire une analyse des différences régionales afin de trouver des solutions pour améliorer les performances suisses.

Le donneur d'organes «classique» a 50 ans en moyenne et décède, dans la moitié des cas, d'une hémorragie cérébrale. Précisons que de plus en plus de donneurs, âgés de plus de 80 ans, sont acceptés, car le foie et/ou les reins peuvent être transplantés avec succès. De plus en plus de patients deviennent également des donneurs suite à une réanimation cardio-pulmonaire infructueuse, conduisant à une anoxie cérébrale puis à la mort cérébrale.

Les statistiques de ces dernières années montrent que les donneurs décédés provenaient habituellement des mêmes hôpitaux, alors que d'autres n'en détectaient pas. Récemment, plusieurs hôpitaux périphériques ont identifié des donneurs en mort cérébrale, phénomène nouveau. Ce processus demande beaucoup d'engagement de la part des médecins des soins intensifs et de leur équipe. Toutefois, le taux de refus atteint plus de 60% dans quelques hôpitaux ce qui est supérieur à la moyenne européenne, qui s'élève à 40%. Il s'agit d'un phénomène complexe: le manque d'information et de formation à la demande de don ainsi que le manque de confiance en la médecine de transplantation, sont des explications possibles.

Formation

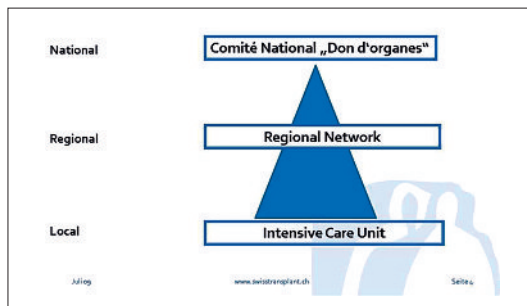
En 2008, un premier pas vers une formation nationale standardisée, en allemand, français et italien, a pu être réalisé en collaboration avec les médecins des soins intensifs. Pour répondre aux exigences de la loi en matière de formation continue, une formation de base de

* Membres du CNDO:
Prof. R. Chioléro (co-président), Dr P. Eckert (Responsable du réseau Programme Latin du Don d'organes), Dr C. Haberthür PD (Responsable du réseau de Suisse centrale), Prof. S. Marsch (Responsable du réseau de Bâle), Prof. R. Stocker (Responsable du réseau de Zurich), Prof. H.-P. Marti (Responsable du réseau de Bern), P. Urech (responsable du réseau de Saint-Gall), P. Bischoff (représentante des coordinateurs locaux), C. Zimmermann (responsable de la formation à Swisstransplant).

Correspondance:
Dr Franz F. Immer, PD
Directeur Swisstransplant
Fondation nationale suisse
pour le don et la transplantation
d'organes
Laupenstrasse 37
CH-3008 Berne
Tél. 031 380 81 35
Fax 031 380 81 32
franz.immer@
swisstransplant.org
www.swisstransplant.org

Figure 1

La figure résume les niveaux d'organisation du don d'organe et de tissus en Suisse: CNDO, réseaux régionaux, hôpitaux.



45 minutes sur le don et la transplantation d'organes a été réalisée en collaboration avec la Société Suisse de Médecine Intensive, grâce au soutien financier de l'OFSP.

Le support de formation peut être téléchargé par les médecins et le personnel soignant concernés, avec un mot de passe sur le site internet de Swisstransplant (www.swisstransplant.org) (fig. 2). La présentation contient beaucoup d'informations, et ne nécessite que très peu de temps de préparation.

Figure 2

Formation de base pour le personnel des soins intensifs en allemand, français et italien (téléchargement sous www.swisstransplant.org ou demande du mot de passe à franz.immer@swisstransplant.org). Traduction du text allemand dans la figure: Don d'organe et transplantation. En collaboration avec la Société Suisse de médecine intensive (SSMI) et Swisstransplant.



En 2009, les personnes intéressées ont également la possibilité de suivre le séminaire de formation des coordinatrices/coordonateurs locaux. Ce cours de deux jours est animé par des collaborateurs de Swisstransplant et du CNDO. Il fournit des outils pour identifier les donateurs d'organes et de tissus. Des spécialistes du séminaire EDHEP présentent de manière interactive la manière appropriée de mener des entretiens sur la demande de don aux proches/familles.

Evaluation

Le CNDO est responsable de l'évaluation des réseaux en Suisse. Les différences régionales mises en évidence ces dernières années au niveau de l'identification des donateurs peuvent ainsi être évaluées par des représentants de la SSMI et les responsables de réseaux. Une étude nationale de grande envergure, actuellement en cours, va permettre d'analyser les causes expliquant le nombre faible de donateurs et les différences régionales.

Bilan

La création du CNDO offre une structure appropriée pour développer le don d'organes et de tissus en Suisse. Le CNDO offre une représentation aux médecins intensivistes dans Swisstransplant. Des aspects importants de la formation sont abordés dans ce comité d'experts, de même que les problèmes de détection des donateurs potentiels. Ainsi, le Comité Médical de Swisstransplant, constitué de groupes de travail, chargés de veiller aux besoins des receveurs, a maintenant son équivalent pour veiller à la bonne prise en charge des donateurs et de leurs proches.

«Joie de vivre» – un concert pas comme les autres

Swisstransplant va à nouveau organiser un concert de remerciement pour les donateurs d'organes en 2009, cette fois avec le titre «Joie de vivre». Ce concert de la *Camerata Armin Jordan*, dirigée par *Benoît Willmann*, aura lieu le 12 septembre 2009 à partir de 17 heures dans le Bâtiment des Forces Motrices, 2, place des Volontaires, Genève. Le programme est le suivant: *Pavane pour une infante défunte* de *Maurice Ravel*, *Le carnaval des animaux* de *Camille Saint-Saëns* et *Le bœuf sur le toit* de *Darius Milhaud*.

Des billets d'entrée gratuits peuvent être commandés par konzert@swisstransplant.org ou par téléphone n° 031/380 81 43. Lors du concert il y aura une quête.